

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 12/03/2021

ÉLECTION PARTIELLE INTÉGRALE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE À EVETTE-SALBERT LE 28 MARS 2021

Les électrices et les électeurs de la commune d'Evette-Salbert sont invités à se rendre aux urnes le **dimanche 28 mars 2021** afin d'élire 19 conseillers municipaux et 1 conseiller communautaire.

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00, dans le bureau de vote unique de la commune (salle polyvalente) dans le strict respect des consignes sanitaires.

Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture, a fixé par arrêté préfectoral du 12 mars 2021 les listes de candidats autorisées à se présenter à cette élection, au vu des déclarations de candidatures dûment enregistrées en préfecture.

Les deux listes de candidats sont les suivantes, dans l'ordre défini par tirage au sort :

1. « TOUS ENSEMBLE POUR DEMAIN » liste menée par Michèle JEANNENOT, tête de liste
2. « UN NOUVEL ELAN POUR EVETTE-SALBERT » liste menée par Laurent DEMESY, tête de liste

La campagne électorale s'ouvre pour ce 1^{er} tour de scrutin le lundi 15 mars pour se terminer le samedi 27 mars à minuit, dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur.

Le mode de scrutin étant celui applicable aux communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de listes à deux tours. Au premier tour, il est attribué à la liste qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Les sièges restant sont ensuite répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5%, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr

Direction du cabinet

